Gestion des ressources en eau : Laurent Tchagba présente le nouveau Code de l'eau aux Sénateurs

Le ministre des eaux et forêts, Laurent Tchagba a fait adopter le nouveau Code de l'eau par le Sénat, le lundi 20 novembre 2023 à Yamoussoukro.

Le nouveau Code de l'eau présenté par le Ministre Tchagba Laurent des Eaux et Forêts a été soumis à la sagacité des Sénateurs membres de la Commission de la Recherche, de la Science, de la Technologie et de l'Environnement du Sénat. Convaincus de la pertinence des motifs de l'élaboration de ce projet de loi, les Sénateurs l'ont adopté, à l'unanimité, des membres de la Commission présents. Cela s'est tenu, le lundi 20 novembre 2023 à la Fondation Félix Houphouët-Boigny de la recherche de la paix à Yamoussoukro.

Selon le Ministre, d'importants progrès en matière de gestion des ressources en eau ont été réalisés par la Côte d'Ivoire, depuis son

indépendance. Et de citer la loi no 98-755 du 23 décembre 1998 portant Code de l'eau qui a donné la chance au pays de disposer d'un véritable instrument juridique pour la valorisation de cette ressource, par l'institution, entre autres, d'une gestion intégrée des ressources en eau.Le Ministre a toutefois indiqué que de nouveaux défis se rapportant surtout au changement climatique et à la pression anthropique ont mis à mal cet outil de gestion des ressources en eau élaboré depuis une vingtaine d'année. Ainsi, des thématiques existantes et nouvelles telles que ''orpaillage et ressources en eau'', ''changement climatique et ressource en eau'', en plus de celles existantes ''eau et énergie'', ''eau et agriculture'', ''eau potable'', ''eau et pénurie'', ''eaux de pluie, eaux usées, boues d'épuration et valorisation'', ''risques d'inondation'' et ''système d'information sur l'eau'' insuffisamment prises en compte dans le Code existant, nécessitent une réécriture de celui-ci afin qu'il soit en phase avec les réalités du moment » a expliqué le Ministre.

Laurent Tchagba a exprimé la nécessité de garantir une meilleure gestion de la ressource en eau. Au regard des multiples usagers que sont plusieurs secteurs de notre société et de notre économie (notamment l'agriculture, les mines, l'énergie, l'industrie, l'assainissement, la santé, le tourisme, l'éducation et la recherche), fortement tributaires de celle-ci, qui exercent sur elle une forte pression.

Le présent projet de Code de l'eau

Ainsi, de l'avis du Ministre, « le présent projet de Code de l'eau clarifie le cadre institutionnel de la gestion des ressources en eau en remplaçant l'expression » Autorité chargée de l'eau » par » Ministère chargé de l'eau » tout en lui conférant, en tant que gestionnaire, le pouvoir de recevoir les demandes et d'accorder les autorisations relatives à l'usage des ressources en eau. En outre, il institue divers organes de gestion de cette ressource.

Issa Nambene Coulibaly